ANNONCES NOUVELLES

BONNE OCCASION—Madame Young a l'honneur d'attirer l'attention des acheteurs sur la vente de tout l'assortiment complet d'articles de tous genres formant partie de son magasin de tobaconiste, ainsi que tout ce qui s'y rattache, savoir: tablettes, comptoirs, vitrines, etc., etc., qu'elle vendra à des conditions des plus faciles. C'est une excellente occasion pour une personne désirant se livrer à cette branche de commerce.

S'adresser au No. 254 rue Dalhousie.

Ottawa, 6 août 1886—2f

ON DEMANDE—Une servante pour se rendre généralement utile. De bons gages seront payés. S'adresser au No 536 rue Sussex, ou No 25 rue Division.

Ottawa, 5 août.

ON DEMANDE—Une jeune demoiselle comme commis, ayant quelque temps d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser chez G. J. Tessier, No 536 rue Sussex.

Ottawa, 5 août.

TERRE A VENDRE—Située dans la paroisse de Sarsfield, comté de Russell. Magnifique terre de 118 acres, avec bâtiments, etc., etc. Conditions faciles. S'adresser à M. Octave Baulne. Sarsfield, comté de Russell.

Ottawa, 7 juin 1886—2m.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Leffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

ON DEMANDE

TROIS INSTITUTEURS dûment qualifiés comme instituteurs français pour l'école publique de Hawkesbury. L'un devra prendre charge des classes des quatrième et troisième livres; l'autre des classes des seconds; et le troisième pour la première classe. On devra mentionner les qualifications et le salaire désiré. Les requêtes seront reçues jusqu'au 13 août prochain.

F. C. HERSEY,
Secrétaire du Bureau d'Education,
Hawkesbury.

31 juillet 18 6—12f

$7,000

A prêter sur garanties hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à

MAGLOIRE LANGEVIN,
No. 96 rue Murray, Ottawa.

31 juillet 1886—6m

Demande d'Institutrices

La municipalité scolaire de Wright et de Northfield demande cinq institutrices diplômées, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser pour les conditions au Dr A. Synek, Gracefield Post Office, Province de Québec.

31 juillet 18 6—6in

ON DEMANDE

Pour le township de Cumberland No 11, une maîtresse d'école pouvant enseigner l'anglais et le français. S'adresser à

ISAAC LALONDE
St Joseph d'Orléans
Province d'Ontario

22 juillet 1885—3 S

THE TEA POT

Un nouveau magasin de Thé et Cafe vient d'être ouvert au

No. 101 Rue Rideau

où l'on trouvera constamment un assortiment choisi des meilleurs THES et CAFES offerts sur le marché, y compris l'excellent thé incolore du Japon, Young Hyson choix extra de Thé Anglais pour le déjeûner, Thé Assam, Orange Pekoe et Pekoe Congou. Première qualité de cafes JAVAS, MOCHA et autres sortes.

C. G. WILLMENT, Prop

3 août 1886—1a

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'au neuvième jour d'août courant, à midi, pour la prolongation de l'aqueduc, et le passage d'un conduit de cinq pouces sur la rue Main, depuis le coin de la rue du Lac jusqu'au coin de la rue Britannia, sur la rue Britannia, jusqu'à la rue Victoria, et sur la dite rue Victoria jusqu'à la rue Wright, avec six borne-fontaines et deux valves de cinq pouces, suivant les plans et devis qui peuvent être consultés au bureau de M. Robert Surtees, ingénieur de la Cité d'Ottawa, et de l'aqueduc de Hull, à l'Hôtel-de-Ville, à Ottawa.

Cette corporation ne s'engage pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

J. O. LAFERRIERE,
Sec.-Trés.

Bureau du Secrétaire-Trésorier.
Hôtel-de-Ville, Hull, 2 août 1886

A VENDRE

Le soussigné offre en vente, plusieurs bons chevaux de travail, express, tombereaux, charrettes à bois, attelages, etc., etc. et un lot de bois de moulin, le tout à très bonnes conditions.

S'adresser à

O. B. CHARLEBOIS,
No. 301, rue Clarence.

juillet 1m

ÇA ET LA

La réunion annuelle des actionnaires de la Compagnie de prêts et placements Anglo Canadienne sera tenue à Toronto le 1er septembre prochain.

Un ordre en conseil a été passé constituant le Port Hawkesbury, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et le hâvre de Miramichi, au Nouveau Brunswick, stations de quarantaine.

Un télégramme reçu à Ottawa venant du gouverneur de Terreneuve, annonce que tous les rapports faits sur la famine au Labrador, n'ont pas été confirmés et que personne n'y croit à Terreneuve. Les histories de cannibalisme, de dévastation par les ours, de dépeuplement par la faim, sont de pures inventions. La saison des vacances et du sport, se prête à ces légendes

A l'occasion des prochaines élections générales de la Province de Québec, qui vont se tenir dans le courant de l'automne, —en octobre probablement—il y aura le 18 août courant, au village de Ste Thérèse de Blainville, comté de Terrebonne, un grand pique-nique des conservateurs du district de Terrebonne et du comté de Laval.

Les ministres de la Province de Québec y adresseront la parole ainsi que les députés de ces comtés et un grand nombre d'orateurs les plus distingués du pays.

Notre aimable collaborateur "Walter Clech" se plaint avec beaucoup de finesse de ce que nous ne puissions pas lui payer la modique somme de $2 par "Bric-à-Brac," et en en cherchant la cause il met le doigt sur la plaie. La faute en est non pas à nos fidèles abonnés, mais aux Canadiens qui pourraient et devraient encourager le journal français de sa localité en s'y abonnant au lieu de s'abonner au journal anglais, et à ces autres canadiens qui aiment bien à nous lire, mais qui prennent toutes sortes de moyens pour nous lire sans nous payer, bien qu'ils aient tous les jours à la bouche ces paroles: Ah! si le journal français nous donnait les nouvelles comme les journaux anglais nous nous y abonnerions de même. Nous répondrons à ces gens que depuis trois mois nous donnons, comme les journaux anglais le télégraphe général et toutes les nouvelles importantes de la ville et du district en même temps et souvent en avance des journaux anglais qui nous copient. Mais parce que les nouvelles sont imprimées sur le journal français au lieu d'être sur le journal anglais, elles ne valent rien pour ces gens. Il est bien vrai de dire que personne n'est prophète en son pays. Mais quand bien même notre journal ne serait pas aussi complet que les journaux anglais, il n'en serait pas moins du devoir de tout Canadien digne de ce nom de l'aider en s'y abonnant afin de lui donner les moyens de grandir et de prospérer au lieu de décroître.

Attendez! attendez! Venez voir! venez voir

Personne ne peut vendre les savons aux prix de la Maison d'Epargne, rue Dalhousie.

Queen's Laundry, 6 cts. pris d'ailleurs, 8 cts; Savon Electric, 6 cts, prix d'ailleurs, 8 cts; savon enveloppé, 7 barres pour 25 cts; 25 paquettes pour 25 cts.

Faites attention aux changements d'annonce tous les jours.

Graisse, 10 la livre

$1 dans votre poche est mieux que dans celle d'un autre

N. A SAVARD.

Actualité

Une grande variété d'objets de piété d'images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc.....

Se vendent actuellement aux magasins de

P. C. GUILLAUME

No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York

Achetez vos meubles, effets et vos poêles à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

14 juillet—3m.

Courrier de Montréal

—Il y avait dix-neuf noms sur la liste à la cour du Recorder, hier.

—L'excursion du 65e bataillon a eu lieu hier soir, avec un beau succès.

—Régates à Lachine, et partie de crosse sur le terrain des Shamrocks, aujourd'hui.

—Le département du feu fait imprimer de nouvelles cartes de référence pour les alarmes de feu.

—Félix Dubé a été traduit devant le Recorder pour avoir assailli des femmes dans une maison de la rue Friponne.

—Mde Hypolite Pelletier, rue Suzanne, a poursuivi son mari pour assaut. Son action a été déboutée avec dépens.

—Les créanciers de la Montreal Baggage Transfer Co, s'adressent à la cour pour faire vendre les chevaux du failli.

—Le cocher Charles Gagnon qui s'est jeté dans le fleuve, a comparu hier matin devant le juge Dugas, et il a été acquitté.

—Aujourd'hui, sur l'invitation du colonel Ouimet, tous les officiers du 65ème bataillon, vont passer la journée à Sainte-Rose.

—Le tronc chez Joe Beef, où l'on dépose les contributions en faveur de l'Hôpital Général, a recueilli, ces derniers trois mois, $12.50.

—La liste du prochain terme de la cour Criminelle est passablement chargée. Les actes d'accusation sont aussi d'une nature très grave.

—Le recorder a condamné hier matin à $5 ou un mois chacun, Joseph Lépine et Massé qui se sont battus l'autre soir sur la rue Sainte Catherine.

—C'est le pique nique des cochers et non des bouchers, tel qu'annoncé par erreur, qui doit avoir lieu le 14 du courant, au Montreal Driving Park.

—Mlle Lauzon, demeurant rue Sainte-Elizabeth, s'est fait voler hier matin ou a perdu son portemonnaie au marché Bonsecours. Il contenait $7.

—Une femme, nommée Hélène Newman, a été renversée par une voiture au coin des rues Saint-Pierre et Récollet. Dans sa chute, elle s'est cassé deux dents.

—Un hôtelier de la rue Saint-Laurent, dont le nom a été mêlé récemment à plusieurs affaires de cour de police a été conduit à l'asile de la Longue Pointe.

—Les créanciers de M. Charles Cadotte, failli, ont fait requête, hier, en chambre, pour liquidation des biens. La requête est accordée, et la vente fixée à mardi.

—Les autorités du Pacifique sont entrées en négociations avec la succession de feu F. X. Beaudry, pour acquérir le terrain occupé aujourd'hui par la taverne de Joe Beef.

—Madame Raphaël Semmes, veuve du célèbre capitaine de l'*Alabama*, de la marine confédérée, est actuellement à Montréal. Elle est accompagnée de sa fille, Mme Semmes-Colston.

—Un enfant est tombé dans le canal en face de la raffinerie de sucre du Canada. Attiré par les cris de ses petits compagnons, un cocher passant par là s'élança dans le canal et sauva l'enfant.

—C'est ce soir à 8 heures que le "Canada" doit partir pour Sainte-Anne de Beaupré avec le pèlerinage des hommes de la paroisse de Saint-Pierre, Montréal, sous la direction du révérend Père Lefebvre, O.M.I.

—Après-midi, on fera sortir l'eau du canal Lachine, pour tâcher d'en extraire la locomotive du Grand Tronc. On fera la même chose au canal Cornwall pour relever le "Passport," de la compagnie du Richelieu.

—M. Wolf, employé de la douane, a pris une action en dommages au montant de $10,000 contre M. Dougall directeur du *Witness*, à propos d'un article libelleux, publié contre lui. M. MasMaster est l'avocat du plaignant.

—Ferdinand Goyette, âgé de 15 ans, demeurant au No 102 rue Vinet, à Sainte Cunégonde, s'est fait écraser une main en travaillant chez M. Fortier, imprimeur-relieur, 258 rue Saint-Jacques. La blessure n'est pas très grave.

—Un enfant de 15 ans, Victor Laramée, a été libéré de l'Ecole de réforme à la requête de sa mère. L'enfant est interné depuis un an; il était condamné à deux ans. Sa mère alléguait que cet enfant était son seul soutien.

—Hier matin, les employés du Grand-Tronc ayant constaté qu'ils ne pouvaient retirer la locomotive du canal avec les appareils dont ils se servaient, se sont adressés au bureau des travaux publics pour avoir l'aide d'une grue flottante.

—Ethewald Ernest Shelly, gardien de barrière et aiguilleur, au service de la compagnie du Pacifique, chemin Papineau, à la côte Visitation, a été arrêté sous accusation d'assaut et batterie sur la personne de Clément Petitjean, un des voisins.

—Un des employés de MM. Poirier, Bessette et Cie s'est blessé au doigt; une aiguillette de bois lui est entrée sous l'ongle et il a fallu recourir au chirurgien pour la lui enlever. L'opération a été très douloureuse et le médecin a endormi le blessé pour lui ouvrir l'ongle.

—Vers deux heures, hier, un des constables du port, vit un individu chancelant, se traîner sur le bord du mur de revêtement, puis faire culbute sur le quai. On le retrouva un instant après gisant dans la boue et la figure couverte de sang. C'était un sauvage qui était arrivé d'Ottawa sur un radeau et faisait la noce à Montréal.

—De bonne heure, hier matin, le gardien de l'entrepôt de la ligne Dominion, entendit le bruit d'un corps tombant à l'eau. Il vit en même temps un homme se débattant en avant du vapeur Québec. Il lui lança une ceinture de sauvetage et le sauva. L'individu était ivre et dit se nommer George Stephens, norwegien employé au nouveau pont de Lachine.

—Il y a quelques jours un nommé John Melvin, mourrait subitement et le coroner après l'enquête, resta dépositaire d'une somme d'environ $250, trouvée dans les vêtements du défunt. Hier matin, l'avocat de Madame Deslauriers, à laquelle Melvin devait $60, présenta une requête demandant la nomination d'un curateur aux biens du défunt. Cette demande a été accordée.

—M. E. G. Green, négociant en vins et liqueurs, de la maison Green et Houston, rue Saint-Sacrement, s'est suicidé à Paris dans un moment d'aliénation mentale. M. Green était en Europe depuis quelques semaines pour les affaires de la maison. Il était bien connu à Montréal et la nouvelle de son suicide a causé beaucoup d'émotion parmi ses nombreux amis. M. Green avait un grade important dans la milice canadienne.

Couchettes en bois dur, d'un beau fini (double) depuis $1 50 en montant, meilleur marché en ville, à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

14 juillet—3m.

DANS LA CAPITALE

De retour

M. le docteur Valade est de retour d'une excursion dans la province de Québec. Nos lecteurs auront l'avantage d'en lire le récit dans nos colonnes lundi prochain.

Chien tué

Un magnifique chien appartenant à M. Hubert Kerr, rue Rideau, a été tué jeudi par la voiture des pompes, de la station No 3, sous les roues de laquelle il s'était introduit.

A voir

Un trottoir est requis de toute nécessité sur la rue Mosgrove. Jeudi soir, les personnes qui ont pris part à l'excursion au clair de lune sur le canal, ont failli se rompre le cou en passant sur cette rue, la plus fréquentée par ceux que leurs affaires appellent sur les bords du Canal.

En villégiature

M. l'échevin Laverdure est de retour de St Roch, comté de l'Assomption, où sa famille passe la belle saison.

Sauvetage

M. James Dunn s'est hardiment jeté dans la rivière aux Chaudières, hier, au secours d'un jeune garçon du nom de Melholl, qui venait de tomber à l'eau et que le courant entraînait vers les chûtes. L'action de M. Dunn mérite des éloges.

Funérailles

Les obsèques de John Murphy, qui a trouvé la mort dans une excavation sur la rue King ont eu lieu hier au cimetière catholique. Quelques personnes charitables ont suggéré de prélever une souscription pour venir en aide à la famille de la malheureuse victime.

Chute

Un nommé Patrice Homier est tombé du toit de sa résidence, 306, rue St Patrice, hier matin; il a été assez heureux pour s'en sauver avec quelques légères contusions.

Les Marchés

Nos divers marchés étaient fort bien approvisionnés ce matin, de denrées de toutes sortes. Le beurre frais s'y tenait encore ferme à 20 centins.

Pique-nique des Pompiers

Cete attraction est attendue avec grande hâte par plusieurs; ce pique-nique, cette année, ayant lieu un jour de fête générale,—lundi le 16 courant—sera le lieu de rendez-vous de toute la population. Les amusements sont nombreux et tous pourront s'en donner à cœur-joie. Le comité d'organisation ne néglige rien pour faire de cette journée l'une des plus mémorables dans les annales des pompiers de la Capitale.

Le pique-nique aura lieu sur le Parc Lansdowne que l'on est à préparer et à orner actuellement en conséquence, afin d'offrir tout le confort désirable aux milliers de personnes qui se réuniront à ce joli endroit ce jour-là.

A propos de clôtures

Nous disions hier que les clôtures de fer barbelé sont causes de blessures assez sérieuses aux animaux dans les paroisses du comté d'Ottawa.

Nous pourrions ajouter qu'il en est ainsi dans notre bonne ville.

Rue Daly, dans l'endroit le plus obscur de la ville, c'est à-dire entre les rues Cumberland et Nelson, il y a de ces clôtures qui longent le trottoir et sur lesquelles tous les soirs quelqu'un déchire une robe, un pantalon, un habit.

Nous demandons si ces clôtures, qui constituent un danger pour le public, sont autorisées par la loi municipale.

Cour de Police

7 août—Présidence de M. l'échevin Durocher.

Robert Patton, pour ivresse, est acquitté sur première offense; Geo. Fitzsimmons, même offense, $2 et les frais; Ellen Duffy, jeune fille qui a été arrêtée en état d'ivresse sur la rue, après avoir reçu une semonce est acquittée; William Trowe, désordre sur la rue, est condamné à $2; Mary Crowan, pour avoir un chien sans s'être pourvue de la licence requise, cause remise à mardi; Patrick Shaw, John Buckingham et Jackson, arrêtés sur accusation de vol de pain et saindoux sont mis en liberté faute de preuve contre eux. En entendant les derniers mots de Son Honneur, les trois prisonniers sortent de la boîte avec une vivacité qui se comprend facilement.

Le cirque Forepaugh

Le célèbre cirque de Forepaugh sera à Ottawa mercredi le 11 août courant. Tout le monde est dans l'attente du plaisir dont il se propose de jouir en visitant ce cirque énorme. Le gérant, qui n'épargne rien qui soit de nature à améliorer l'institution, vient d'ajouter aux merveilles qui composent déjà ce cirque, le célèbre cheval Blondin. Cette merveille opère des prodiges d'équilibre. Il marche à reculons sur une corde tendue à une certaine hauteur et qui n'est pas plus grosse que le poignet; il grimpe dans de hautes échelles et accomplit des tours de force vraiment étonnants

De plus il y a le célèbre Bogardus et ses quatre fils. Cette famille étonne tous ceux qui ont l'avantage de leur voir donner des preuves de l'adresse au tir. Ajoutez à cela une escouade de bouviers, les artistes du lasso, des sauvages, d'irrépressibles branchos, des buffalos, un éléphant qui fait le coup de poing, un autre qui est un bicycliste distingué, etc, etc, et vous avec la réunion la plus complète d'attractions qui se puisse trouver.

La ménagerie est énorme. Elle compte parmi ses habitants le plus gros des hippopotames, une girafe qui est de quatre pieds plus haute qu'aucune de celles qui ont été la propriété des cirques, et le plus pesant des éléphants connus. Ce monstre est le digne commandant en chef d'une brigade composée de 25 éléphants savants. Nul doute que des milliers de personnes se donneront le rendez-vous à Ottawa afin de voir ces merveilles.

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufactures, 553 rue Wellington. C. Lévêque.

14 juillet—3m.

ECHOS DE HULL

Une pétition

MM. E. B. Eddy, Lord et Hurdman et autres ont requis le gouvernement de voir à l'entretien du chemin entre le Pont Suspendu et les glissoires de Hull. Ce chemin, nous l'avons fait remarquer plus d'une fois, est dans un état affreux depuis très-longtemps par suite de l'épaisseur de la boue qui le recouvre et que le soleil ne peut jamais assécher. M. Eddy a entretenu durant huit ans ce chemin à ses frais, mais ses voitures ne sont pas les seules qui y passent car c'est aujourd'hui la voie du trafic général entre Ottawa et Hull.

Bureau de Poste

Le gouvernement fédéral a donné le bureau de poste de Hull à faire à l'entreprise. La nouvelle bâtisse sera un peu plus exige que celle que le feu vient de détruire. Elle coûtera aussi moins cher. L'ancien bureau coûta $21,000. Le nouveau bureau sera construit pour $15,000.

Elections

Tout est encore tranquille au sujet des prochaines élections provinciales. Les électeurs attendent que les candidats aient lancé leur programme, et les candidats attendent que la date des élections soit fixée.

Aqueduc

Les travaux de l'aqueduc se poursuivent avec beaucoup de vigueur. Nul doute qu'au mois de novembre, Hull sera efficacement protégé contre les incendies.

Arrestation

M. le chef de police est allé, hier, à Ironsides, opérer l'arrestation de deux prisonniers, un nommé Doran et un autre individu venant de Toronto, accusés tous deux d'être entrés en plein jour chez M. Mainville, à Ironsides et de lui avoir volé une montre et une chaîne en or.

De retour

M. E. G. Laverdure est de retour d'un voyage qu'il a fait dans le bas du fleuve St Laurent dans le but d'acheter un second bateau à vapeur pour la traverse entre Hull et Ottawa.

Mine de cuivre

En creusant dans la rue Duke pour les canaux de l'aqueduc, les ouvriers à l'emploi de M. Chénier ont trouvé un morceau de pierre contenant des grains de cuivre. On se demande si en creusant davantage on n'atteindrait pas une mine de cuivre.

Travaux

On doit commencer lundi à lever les murs du bureau de poste. La dynamite dont on se sert actuellement pour creuser la cave est fabriquée par MM. Patton et frères, qui ont établi une fabrique sur le chemin d'Aylmer.

NAISSANCE

A la Visitation de Gracefield, samedi dernier, 31 août, Madame Synek, épouse de M. le docteur Synek, un fils.

DECES

A Ottawa, 6 août à l'âge de 28 ans, Cadie Robillard, épouse de Jean-Baptiste Danis.

Les funérailles auront lieu dimanche 8 août. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 301 rue St André, à 2½ hrs p. m. pour se rendre à la Basilique et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

Ce ne pouvait être une menace vaine. On comprenait à son accent que ce qu'il disait, il le ferait. On le sentait si bien que Marie-Anne s'inclina vers son père, les mains jointes, le regard suppliant.

—Soyez donc des nôtres! prononça durement M. Lacheneur. Mais n'oubliez jamais la menace qui m'arrache mon consentement quoi qu'il arrive à vous ou aux vôtres, rappelez-vous que vous l'aurez voulu!...

Mais ces sinistres paroles ne pouvait toucher Maurice, il délirait, il était ivre de joie.

—Maintenant, continua M. Lacheneur, il me reste à vous dire mes espérances apprendre pour quelle cause....

—Eh!....qu'est-ce-que cela me fait! dit insoucieusement Maurice.

Il s'avança vers Marie-Anne, lui prit la main qu'il porta à ses lèvres, et riant de ce bon rire de la jeunesse, il s'écria:

—Ma cause....la voilà!....

Lacheneur se détourna. Peut-être songeait-il qu'il suffisait d'un mouvement de sa volonté, d'un sacrifice de son orgueil pour assurer le bonheur de ces deux pauvres enfants...

Mais si une persée de remission traversa son cerveau, il la repoussa, et c'est de l'air le plus sombre qu'il reprit:

—Encore faut-il, monsieur d'Escorval, arrêter nos conventions....

—Dictez vos conditions, monsieur.

—D'abord, vos visites ici, après certains bruits répandues par moi, éveilleraient des défiances, vous ne viendrez nous voir que de nuit, à des heures convenues d'avance, jamais à l'improviste....

L'attitude seule de Maurice affirmait son consentement.

—Ensuite, comment traversez-vous l'Oiselle sans avoir recours au passeur qui est un dangereux bavard?....

—Nous avons un vieux canot, je prierai mon père de le faire réparer.

—Bien. Me promettez-vous aussi d'éviter le marquis de Sairmeuse?

—Je le fuirai....

—Attendez....il faut tout prévoir. Il se peut que le hasard, en dépit de nos précautions, vous mette en présence ici. M. de Sairmeuse est l'arrogance même et il vous déteste....Vous le haïssez et vous êtes violent....

Jurez-moi que s'il venait à vous provoquer, vous mépriseriez ses provocations...

—Mais je passerais pour un lâche, monsieur!....

—Probablement!....Jurez-vous?...

Maurice hésitait, un regard de Marie-Anne le décida.

—Je jure!....prononça-t-il.

—Pour ce qui est de Chanlouineau, il sera bon de ne lui pas laisser trop voir notre intelligence....mais c'est mon affaire...

M. Lacheneur s'arrêta, réfléchissant, cherchant dans sa mémoire s'il n'oubliait rien.

—Il ne me reste plus, Maurice, reprit-il, qu'à vous adresser une dernière et bien importante recommandation....Vous connaissez mon fils?

—Certes!...nous étions camarades quand il venait en vacances...

—Eh bien! quand vous serez maître de mon secret, car à vous je dirai toute ma pensée....défiez-vous de Jean.

—Oh!....monsieur.

—Restez sur vos gardes, vous dis-je....

Il rougit extrêmement, le malheureux homme, et ajoutant:

—Ah! c'est pour un père un pénible aveu: je n'ai pas confiance en mon fils. Il ne sait de mes projets que ce que je lui en ai dit le jour de son arrivée.... Maintenant, je le trompe comme s'il devait trahir....Peut-être serait-il sage de l'éloigner; mais que penserait-on? Sans doute on dirait que je suis bien avare du sang des miens, quand je risque froidement la vie de tant de braves gens.

Après cela, je m'abuse peut-être....

Il soupira et dit encore:

—Défiez-vous!...